

L'AGRICULTURE peine à attirer les jeunes

▶ Moins d'un vingtième de nos agriculteurs ont moins de 35 ans et plus d'un cinquième en ont plus de 65

▶ La population active en agriculture vieillit. Les nombreuses crises essuyées par le secteur ont entraîné un désamour des nouvelles générations pour l'agriculture.

L'effet pervers de ce désintérêt est la baisse de jeunes agriculteurs pour prendre la relève. Cette situation, si elle n'est pas enrayerée au plus vite, pourrait amener l'agriculture wallonne et européenne dans une crise de la main-d'œuvre sans précédent. Ces constatations ont été confirmées par le rapport annuel sur l'agriculture d'Eurostat.

SELON LE RAPPORT européen, 3,6 des 12,2 millions d'agriculteurs actifs en Europe ont plus de 65 ans. Environ 30 % des professionnels du secteur sont donc proches de la retraite sur

le Vieux Continent. Par contre, il n'y avait que 97.000 agriculteurs de moins de 25 ans. En ce qui concerne la tranche des 25 à 34 ans, ils ne sont que 817.000. Ainsi, les jeunes agriculteurs ne représentent que 7,5% des agriculteurs européens.

En Belgique, le phénomène de vieillissement des forces agricoles est moins marqué. Mais, par contre, la pénurie de jeunes, elle, est encore plus inquiétante que chez nos voisins. Pour notre pays, Eurostat indique que, dans les exploitations familiales, 4,5% des agriculteurs ont moins de 35 ans, 74,2% ont entre 35 et 64 ans et 21,1% ont plus de 65 ans.

Le roulement est donc biaisé.

Au sein des États membres, il existe des différences impor-

tantes par rapport à cette pyramide des âges en agriculture. Au Portugal, par exemple, près de la moitié (46,5 %) des agriculteurs a plus de 65 ans. En Roumanie, Bulgarie, Italie, Lituanie et Grèce, ce sont plus d'un tiers des agriculteurs qui ont plus de 65 ans.

LA BELGIQUE est donc en partie épargnée par ce vieillissement comparativement à d'autre pays, mais la situation n'en reste pas moins alarmante. "Nous ne croyons pas qu'il s'agit d'un problème de motivation de la part des jeunes. Pour avancer cela, on se base sur les inscriptions aux formations et dans les options agriculture des écoles. Il y a une demande de la part des jeunes. Mais le frein se situe au moment de se lancer", constate-t-on à la Fédération des jeunes agriculteurs (FJA).

Julien Crepin

"70.000 € À CHAQUE JEUNE disposant d'un bon plan d'installation"

▶ Avec un plan basé sur quatre axes, René Collin compte inverser la pyramide des âges agricole

▶ Le ministre wallon de l'Agriculture, René Collin, se dit très sensible à la problématique des jeunes agriculteurs. Nous l'avons contacté afin de récolter, en exclusivité, son analyse et ses solutions.

Le manque de jeunes agriculteurs pose-t-il des problèmes à court terme ?

"C'est assurément problématique. Moins de 5 % d'agriculteurs de moins de 35 ans et trop d'agriculteurs âgés. Le cas est moins grave qu'en Europe en général. Ça veut dire que si on force les men-

talités et qu'on applique les bonnes mesures, on peut inverser la tendance. On peut casser la spirale de la diminution d'exploitants et ramener les jeunes vers l'agriculture."

Par quelles mesures concrètes peut-on y arriver ?

"Pour moi, il y a quatre axes importants. Le premier élément est une réforme de la Pac. Le deuxième concerne les aides à l'installation qui ne seront plus liées à un investissement. L'idée en gestation est d'octroyer un forfait de démarrage de 70.000 € à

chaque jeune disposant d'un plan d'installation favorable. Le jeune pourra cumuler son installation avec des investissements qui seront subventionnés à un taux plus élevé, si le jeune peut valoriser une expérience pertinente, telle que le stage en exploitation. Le troisième élément est la formation. Il faut encore renforcer la qualité de l'apprentissage, avec un stage qui ne serait plus un fardeau mais un vrai enrichissement. Je compte obtenir de nouveaux budgets formation de la part de l'Europe. Le quatrième point, c'est l'accès à la terre."

Vous parliez de créer une banque foncière. Il se dit que vous n'en auriez pas les fonds. Qu'en est-il ?

“Je vais tout de suite couper les ailes au canard qui propage ces idées. Le code wallon de l'agriculture le permet. Il faut évidemment

plusieurs mois pour mettre en place le dispositif concret. Mais ce n'est pas un problème de moyens. Nous avons des budgets prévus au niveau wallon pour activer les droits de préemption de la Région dans certaines zones. C'est juste

une volonté de faire les choses dans la réflexion et de ne pas créer des usines à gaz. Les communes et les CPAS peuvent déjà donner priorité à des jeunes.”

Interview > Julien Crepin

LES CINQ GALÈRES des jeunes paysans

► L'accès à la terre, la rentabilité ou encore l'image. Tour d'horizon de ce qui bloque les jeunes agriculteurs

► Les jeunes sont de moins en moins nombreux pour renouveler le secteur. Voici les cinq raisons majeures de cette raréfaction.

1 Le premier écueil à l'installation des jeunes est évidemment d'ordre financier. Pour la FJA, la balance dépenses/recettes n'est pas à l'équilibre. C'est le premier frein. “Le niveau des prix n'est pas assez attractif. Les jeunes ne gagnent pas assez pour en vivre. Pour s'installer, les investissements sont énormes. S'ils ne gagnent pas assez pour rembourser leurs créances, c'est évidemment compliqué de mener à bien leur affaire.”

2 À cela s'ajoute un autre phénomène handicapant, qui est la volati-

lité des prix. “À nouveau, comment oser investir quand on n'est pas sûr de ce qu'on va gagner d'une année à l'autre? En plus, vis-à-vis des banques, ce n'est jamais une situation facile.”

3 Le troisième problème rencontré par les jeunes agriculteurs touche l'accès à la terre. Le foncier est sûrement la problématique la plus présente pour les jeunes, d'après la FJA. “La Wallonie n'est pas une grande surface. L'accès à la terre est compliqué déjà à la base mais en plus, avec la spéculation, il y a un problème de prix pour les jeunes. Nous avons aussi la législation du bail à ferme qui bloque un peu les mouvements fonciers. Cette législation était bonne et équilib-

brée à la base. Mais, en fait, les propriétaires préfèrent louer leurs terres à des sociétés de gestion agricole. Ce qui ferme l'accès aux jeunes.”

4 Le métier d'agriculteur a muté. Un agriculteur est devenu un chef d'entreprise qui doit maîtriser plusieurs pans de sa profession. “L'accompagnement et la formation continue sont obligatoires à l'heure actuelle. Être agriculteur, ce n'est plus juste produire, c'est aussi vendre, transformer, gérer les aides et se tenir au courant des nouvelles technologies et législations en perpétuelle évolution.”

5 La dernière cause de galère du secteur “est sociologique. Les métiers agricoles souffrent d'une mauvaise image. Ça nécessite beaucoup de travail pour peu d'argent et c'est un métier manuel. Et pourtant c'est faux...”

J. C.

TÉMOIGNAGE: VANESSA, 26 ANS ■

“Investir 20 ans pour un hectare et demi”

LA ROCHE-EN-ARDENNE Vanessa est une jeune élève. Issue d'une famille d'agriculteurs, la demoiselle a décidé, après deux stages à l'étranger, de se lancer dans sa propre exploitation. “J'ai opté pour une installation progressive et donc je n'ai pas touché les aides à l'installation. Je fais l'élevage en activité complémentaire car je ne dispose pas d'une surface suffisante pour être autonome. Je n'ai qu'un hectare et demi et il m'en faudrait huit pour vivre de l'exploitation”, raconte-t-elle.

Vanessa Martine n'a donc pas une immense propriété. En outre, elle a profité d'une aubaine pour s'installer. “Le propriétaire du terrain à côté de chez mes parents a décidé de vendre. J'ai sauté dessus. Mais j'ai quand même investi pour vingt ans. Ce n'est pas rien. Je compte d'ici à quelques années avoir 4 hectares et que l'activité agricole soit un vrai mi-temps. L'autre mi-temps, ce serait pédagogique car j'ai fait une formation de prof de sciences.”

C'est aussi par passion que l'exploitante s'est lancée dans l'élevage. “Je n'avais pas une formation agricole à la base. J'ai suivi les formations à la Fugea et j'ai réalisé mes stages pendant 9 mois en Norvège et en Irlande. Dans une ferme autonome, bio d'abord et puis dans de l'élevage hyperintensif ensuite. Mais je ne sais pas s'ils seront reconnus.”

J. C.

TÉMOIGNAGE: JEAN, 72 ANS ■

“Je suis incapable de rester inactif”

ATH Jean Frison a 72 ans. Prendre sa retraite est impensable pour l'agriculteur. “Je ne me lève plus à 4 h 30 du matin pour faire les marchés comme avant. J'aménage mon temps, mais je suis incapable de rester inactif. Ce n'est pas dans mon tempérament.” L'homme est agriculteur depuis 40 ans maintenant et, malgré son âge, il travaille encore près de 30 heures par semaine. “Je travaille 7 jours par semaine, mais je limite mes activités, mes enfants et mes beaux-enfants ont repris la majorité des tâches. J'essaie de me garder des demi-journées pour sortir”, confie-t-il. Les raisons qui poussent Jean Frison à continuer son métier malgré un repos bien mérité sont à chercher dans son engagement dans l'agriculture. Notre fermier a notamment “créé une coopérative, Coprosain. Je suis en outre fort engagé au niveau syndical. Je m'investis aussi dans la lutte pour l'autonomie de la ferme. Pour l'agriculture paysanne. C'est important pour moi de garder une activité, j'ai encore des projets sur le feu. Un projet de valorisation des céréales BIO par exemple.” Mais plus que tout, la passion semble pousser l'homme à continuer. Il ne s'imaginer pas à l'arrêt, une telle volonté impose le respect.

J. C.

Les producteurs laitiers face à une crise

BRUXELLES Le groupement de producteurs laitiers MIG est passé à l'action devant le cabinet du ministre fédéral de l'Agriculture Willy Borsus. Les producteurs se sont déplacés jusqu'à Bruxelles dans le but de dénoncer l'augmentation continue des coûts de production. D'après une étude présentée le jour même, le coût moyen de la production laitière s'est élevé à 0,46 € le kilo en Belgique en 2014. Ce qui représente 10 centimes de plus que le prix de vente moyen. Un manque à gagner énorme. D'autant qu'avec la fin des quotas, les prix de vente risquent encore de choir.

J. C.